

3LHM550H	Stage en entreprise 1	Suivi individuel	Marie Humeau mhumeau@parisnanterre.fr
Descriptif : L'étudiant-e peut ou doit (selon son option) valider un stage dans une entreprise ou toute autre structure professionnelle : association, service public etc. Le format du stage relève de l'observation active et de la réflexion sur l'orientation, et non de la formation professionnelle du type Master pro etc. Le volume horaire total du stage doit être supérieur à 29h. Il peut être beaucoup plus important, mais doit impérativement se dérouler dans le courant du semestre, en dehors des heures de cours : pendant les vacances, ou à raison d'une journée ou une demi-journée par semaine. Il est donc souhaitable de ménager cette possibilité dans son emploi du temps. Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés en lettres et sciences humaines : métiers du livre (bibliothèque, librairie, édition) ; journalisme et rédaction ; communication ; management ; administration et collectivités locales ; enseignement et éducation ; médiation culturelle ; valorisation du patrimoine ; production artistique ; diffusion de la culture... D'autres cadres plus atypiques sont possibles, sous réserve de l'accord de l'enseignant-e (à solliciter avant d'entamer la procédure de convention). <u>Spécificités du stage et conseils pour la recherche :</u> Ne perdez pas (trop) de temps à répondre à des offres de stages sur des sites dédiés. La candidature spontanée est beaucoup plus efficace pour argumenter cette demande atypique, qui ne correspond pas aux propositions de stages habituelles (2 ou 3 mois à plein temps etc.) Privilégiez le contact direct (rencontre, téléphone, mail) avec un responsable/employé, plutôt que les services officiels de recrutement. Dans certains domaines, l'enseignant.e pourra vous indiquer des pistes ou contacts. Commencez vos recherches le plus vite possible, dès le début du semestre. <u>Validation :</u> Le stage donne lieu, en fin de semestre ou juste après la fin du stage, à la production d'un rapport (environ 10 pages), et à un oral (30mn) où l'étudiant-e présentera son expérience. Les étudiant-e-s intéressés doivent impérativement prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant-e, par mail ou en venant à la réunion d'information de début d'année – même et surtout s'ils n'ont pas encore de piste pour un stage. En cas de difficulté à trouver un stage, ou d'incompatibilité avec le déroulement du semestre, les étudiant-e-s pourront « convertir » ce projet de stage en un dossier portant sur le domaine professionnel concerné. Le sujet sera défini avec l'enseignant-e responsable des stages lors d'un entretien obligatoire, tenant lieu de pré-projet. Informations complémentaires (procédure de convention de stage, contacts utiles, l'évaluation) sur <u>L'ESPACE COURS EN LIGNE « STAGES EN LICENCE HUMANITES »</u> ouvert à tous les étudiants de L2 et L3.			
Œuvres au programme et/ou Bibliographie L'étudiant-e trouvera des informations (régulièrement réactualisées) sur l'espace cours-en-ligne « Stage en Licence Humanités ». L'adresse universitaire sera utilisée systématiquement par l'enseignante pour envoyer des informations.			
Espace cours-en-ligne : OUI			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).		

Formule dérogatoire session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).
Session 2	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI	

3LHM650H	Stage en entreprise 2	Suivi individuel	Marie Humeau mhumeau@parisnanterre.fr
-----------------	------------------------------	-------------------------	---

Descriptif :

L'étudiant-e peut ou doit (selon son option) valider un stage dans une entreprise ou toute autre structure professionnelle : association, service public etc.

Le format du stage relève de l'observation active et de la réflexion sur l'orientation, et non de la formation professionnelle du type Master pro etc.

Le volume horaire total du stage doit être **supérieur à 29h**. Il peut être beaucoup plus important, mais doit impérativement se dérouler **dans le courant du semestre, en dehors des heures de cours** : pendant les vacances, ou à raison d'une journée ou une demi-journée par semaine. Il est donc souhaitable de **ménager cette possibilité dans son emploi du temps**.

Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés en lettres et sciences humaines : métiers du livre (bibliothèque, librairie, édition) ; journalisme et rédaction ; communication ; management ; administration et collectivités locales ; enseignement et éducation ; médiation culturelle ; valorisation du patrimoine ; production artistique ; diffusion de la culture... D'autres cadres plus atypiques sont possibles, **sous réserve de l'accord de l'enseignant-e** (à solliciter **avant** d'entamer la procédure de convention).

Spécificités du stage et conseils pour la recherche :

Ne perdez pas (trop) de temps à répondre à des offres de stages sur des sites dédiés. La candidature spontanée est beaucoup plus efficace pour argumenter cette demande **atypique**, qui ne correspond pas aux propositions de stages habituelles (2 ou 3 mois à plein temps etc.) Privilégiez le contact direct (rencontre, téléphone, mail) avec un responsable/employé, plutôt que les services officiels de recrutement. Dans certains domaines, l'enseignant-e pourra vous indiquer des pistes ou contacts. Commencez vos recherches **le plus vite possible, dès le début du semestre**.

Validation :

Le stage donne lieu, en fin de semestre ou juste après la fin du stage, à la production d'un **rapport** (environ 10 pages), et à un **oral** (30mn) où l'étudiant-e présentera son expérience.

Les étudiant-e-s intéressés **doivent impérativement prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant-e**, par mail ou en venant à la réunion d'information de début d'année – même et surtout s'ils n'ont pas encore de piste pour un stage.

En cas de difficulté à trouver un stage, ou d'incompatibilité avec le déroulement du semestre, les étudiant-e-s pourront « convertir » ce projet de stage en un dossier portant sur le domaine professionnel concerné. Le sujet sera défini avec **l'enseignant-e responsable des stages** lors d'un entretien obligatoire, tenant lieu de pré-projet.

Informations complémentaires (procédure de convention de stage, contacts utiles, l'évaluation) sur

L'ESPACE COURS EN LIGNE « STAGES EN LICENCE HUMANITES »

ouvert à tous les étudiants de L2 et L3.

Œuvres au programme et/ou Bibliographie

L'étudiant-e trouvera des informations (régulièrement réactualisées) sur l'espace cours-en-ligne « Stage en Licence Humanités ». L'adresse universitaire sera utilisée systématiquement par l'enseignante pour envoyer des informations.

Espace cours-en-ligne : OUI	
Modalités de contrôle	
Formule standard session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).
Formule dérogatoire session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).
Session 2	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI	